

Préparation au concours d'auxiliaire de soins principal de 2e classe Catégorie C

Date prévisionnelle du concours	A compter du 9 octobre 2023
Centre(s) de gestion organisateur(s)	<u>CDG 22</u>

Pour connaître les conditions précises d'inscription, les dates d'inscription et le contenu des épreuves, consulter le site internet du centre de gestion.

L'inscription à un examen ou un concours est indépendante de l'inscription à la préparation. Cette démarche doit être effectuée personnellement par l'agent auprès de l'organisme organisateur (Centre de gestion).

Modalités d'accès à la préparation

Pour être prise en compte, toute inscription doit être validée par l'autorité territoriale.

L'éligibilité de l'agent à l'examen ou au concours envisagé est à vérifier par la collectivité ou l'agent auprès du Centre de gestion organisateur avant l'inscription à la préparation.

Organisation de la préparation

Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte (alternant des temps de formation en présentiel et à distance).

Date limite d'inscription à la préparation	15 février 2023
Test d'orientation	Pas de test
Si orientation en formation tremplin avant la préparation	Pas de tremplin
Calendrier de la préparation	Avril à octobre 2023
Durée de la formation	9 jours Régional

Les modules de formation

Apports de connaissances	6 jours
Entretien avec le jury	3 jours

Coûts de formation

La délégation régionale de Bretagne assure la prise en charge de l'organisation pédagogique et matérielle des formations de préparations concours et examens.

Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge du stagiaire ou de sa collectivité.

Contact : anita.monneray@cnfpt.fr